

BANCHES B8000 EVO 4



La banche B8000 est une banche qui permet le coulage de voiles béton. Cette banche a été conçue comme un véritable « outil » simple et rapide à configurer. L'équipement de base répond à toutes les situations de stabilité et de sécurité. Son ergonomie et sa maniabilité lui permettent de répondre aux préoccupations des responsables de chantier.

SECURITE OPTIMALE

- Portillons latéraux
- Protections face coffrante
- Échelle et trappe d'accès

PRODUCTIVITE SUR CHANTIER

- Réglage rapide
- Gain de temps au coffrage et au décoffrage
- Couplage et superposition simples

ERGONOMIE

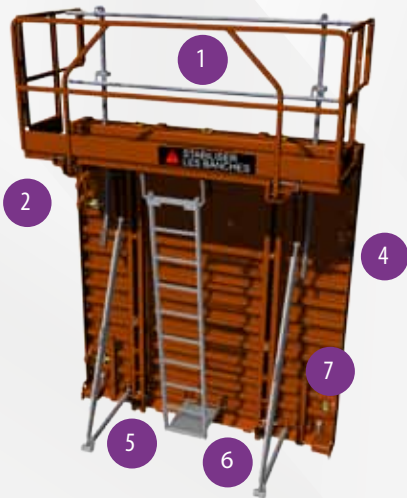
- Vérins ergonomiques
- Circulation et accès facilités

QUALITÉ DU BÉTON FINI

- Affleurement parfait des faces coffrantes
- Panneaux rigides et faciles d'entretien
- Grande précision dimensionnelle de l'ossature

STOCK DISPONIBLE Evo 2, Evo 3, Evo 4

BANCHES B8000 ÉVOLUTION 4



Largeur (m)	Hauteur (m)			
	2,8	1,5	1	0,5
2,5	X	X	X	X
1,25	X	X	X	X
0,625	X	X	X	X

Tableau des différents modules standards

- Poids moyen du coffrage : 130 kg/m² (banche 2800 x 2500)
- Pression béton admissible : 8T/m²
- Coloris standard : chamois
Autres coloris en option
Garde-corps électrozingués en option



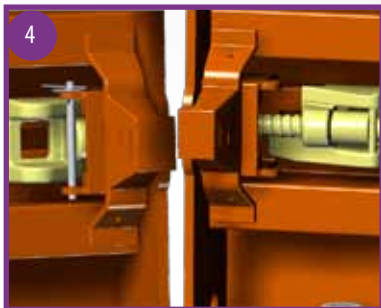
1 Protection côté face coffrante escamotable électrozinguée



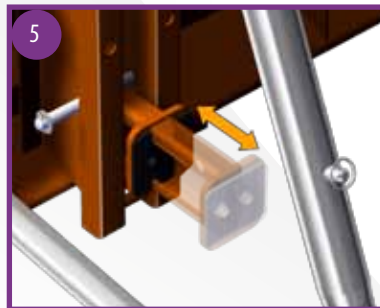
2 Console support passerelle monobloc



3 Peinture poudre epoxy, anti-UV et résistante aux chocs



4 Verrous de BAAM mâle et femelle imperdables



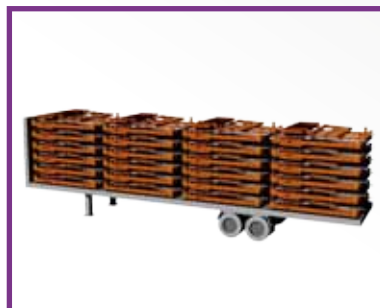
5 Cale de stockage escamotable avec patin antidérapant



6 Accessoires électrozingués : échelle, palier, béquille et pied de béquille



7 Vérin ergonomique et tige de superposition à chaque extrémité des panneaux



Chargement des banches sur camion. 4 piles de 6 panneaux de 2800 x 2500 soit 24 panneaux équipés et colisés



Levage vertical : en 2 points
Levage à plat : en 4 points
Marquage de couleur jaune

Les banches B8000 sont conçues conformément aux prescriptions de la norme NFP93-350 juin 1995. Elles permettent de répondre à la recommandation R399 de la CNAMTS adoptée par le comité technique national des industries du bâtiment et des travaux publics, le 19 juin 2003.